

ASSOCIATION CANADIENNE DES 5 QUILLES



MANUEL DU CONSEIL DE DIRECTION

Ce manuel a été compilé et conçu par le Comité du manuel du Conseil de direction pour son utilisation par les membres du Conseil de direction de l'Association canadienne des 5 quilles
Janvier 2024

ÉNONCÉ DE LA MISSION DE L'AC5Q

L'objectif de l'Association canadienne des 5 quilles est de promouvoir le sport des 5 quilles, d'encourager l'intégrité lors de sa pratique, et d'en accroître le plaisir au jeu tout en empreignant le sens de la fierté parmi ses membres. Pour ce faire, l'Association canadienne des 5 quilles offre des services et des programmes de qualité à ses membres qui participent aux activités structurées de l'Association canadienne des 5 quilles, et réglemente les systèmes de jeu résultant en une standardisation au sein du sport.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DE PRÉSENTATION	1
BREF APERÇU DE L'HISTOIRE DES 5 QUILLES.....	3
NORMES DE COMPORTEMENT DE L'AC5Q	5
CODE DE CONDUITE	5
Obligation fiduciaire	6
Conflits d'intérêts	6
Imputabilité	7
Responsabilités personnelles (Salaires et impôts)	7
Indemnisation et assurance.....	7
FINANCEMENT	8
ORGANISATION ET STRUCTURE DES COMITÉS	9
AUTRES ORGANISATIONS	10
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	11 & 12
MANDAT	13 - 15
SIÉGER AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AC5Q.....	16
RÉUNIONS	16 - 18
FORMAT DES RÉUNIONS	19
CHANGEMENTS AUX FORMATS ... CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS...	20
COMPTE-RENDU AUPRÈS DE L'AC5Q.....	21 - 22
PROGRAMMES ET SERVICES POUR LES MEMBRES	23
TOURNOIS DE L'AC5Q /CHAMPIONNAT	24
ANNEXE A	A-1
Contacts AC5Q	
ANNEXE B	B-1
Remerciements	



CANADIAN 5 PIN BOWLERS' ASSOCIATION Association canadienne des 5 quilles

720 Chemin Belfast, Suite 206, Ottawa, ON, K1G 0Z5
Tél : (613) 744-5090 Télec : (613) 744-2217
Courriel : sheila.c5pba@gmail.com www.c5pba.ca

LETTRE DE PRÉSENTATION

Cher membre AC5Q,

Félicitations et bienvenue au sein de l'Association canadienne des 5 quilles (AC5Q). Vous avez déjà démontré vos qualités de dirigeant et votre dévouement au sport des 5 quilles au niveau provincial. La trousse ci-incluse a été conçue pour vous aider à comprendre les activités de l'organisme national responsable du sport.

En tant que membre de l'association, vous détenez une position d'autorité. Les membres jouent un rôle important dans la détermination de l'orientation du sport.

Vous avez été affectés à un comité qui a des tâches spécifiques à accomplir pour l'amélioration de notre association. Faites connaissance avec les membres de votre comité et familiarisez-vous avec les progrès qui ont été réalisés à ce jour. Le président de votre comité sera très heureux de passer du temps avec vous.

C'est grâce à des gens comme vous que le sport des 5 quilles a évolué en ce qu'il est aujourd'hui. En combinant nos efforts, nous pouvons assurer sa croissance continue.

Il se peut que vous ayez à soupeser des questions provinciales contre des questions nationales. Nous sommes assurés qu'après mûre réflexion et une pensée critique, vous prendrez les meilleures décisions pour le bien de tous.

Il vous appartient de garder l'esprit ouvert. Efforcez-vous de garder une pensée progressiste et orientée vers l'avenir. Apprenez du passé mais regardez toujours vers l'avenir.

La prochaine année sera une année prometteuse. Bonne chance.

À vos quilles,

Président, AC5Q



CANADIAN 5 PIN BOWLERS' ASSOCIATION
Association canadienne des 5 quilles

720 Chemin Belfast, Suite 206, Ottawa, ON, K1G 0Z5
Tél : (613) 744-5090 Télec : (613) 744-2217
Courriel : sheila.c5pba@gmail.com www.c5pba.ca

Cher membre de l'AC5Q

Nous aimions vous souhaiter la bienvenue en tant que représentant des membres au niveau provincial. Au cours de vote mandat en tant que représentant, nous sommes assurés que vous vous ferez les efforts nécessaires pour l'avancement et la promotion de notre sport. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler de concert pour atteindre nos objectifs communs.

Le bureau national est prêt à vous offrir du support technique et administratif et vous invite à nous contacter en tout temps pour obtenir de l'aide ou des conseils.

À vos quilles,

A handwritten signature in black ink that reads "Sheila Carr". The signature is fluid and cursive, with "Sheila" on top and "Carr" below it.

Directeur exécutif

BREF APERÇU DE L'HISTOIRE DES 5 QUILLES

En 1905, Tommy Ryan de Guelph en Ontario a instauré la première allée de quilles de taille réglementaire à Toronto. Initialement un centre de dix-quilles, Ryan a procédé à des changements aux règles du jeu en raison des besoins changeants de ses quilleurs.

Pour accélérer la cadence du jeu des dix-quilles, il commença à utiliser 5 quilles espacées également sur le triangle des 10 quilles. De plus, il instaura un nouveau système de pointage – 4-2-1-3-5 de gauche à droite. Le coin gauche servait de quille de pointage; c'est-à-dire que celle-ci devait être renversée pour l'obtention d'un pointage. Au lieu de la boule de 10 quilles, Ryan opta pour une boule plus petite, comme celle des petites quilles (duckpins) ou du jeu des chandelles (candlepins), et ajouta un troisième lancer à chaque carreau. C'est ainsi qu'en 1909, Tommy Ryan inventa le jeu des 5 quilles. En 1910, la première ligue de 5 quilles fut fondée.

Bien que très populaire, les pointages obtenus n'étaient pas aussi élevés qu'il l'espérait, donc Ryan a ajouté un tube de caoutchouc autour de la plus grosse partie de la quille pour empêcher que les boules ne passent entre les quilles sans toutefois les toucher. La première partie de 400 à été enregistrée par Alf Shrub en 1918. Trois ans plus tard, en 1921, Bill Broomfield de Toronto à enregistré la première Partie Parfaite.

En 1927, la Canadian Bowling Association (CBA) a été fondée. Son adhésion était ouverte pour tous les quilleurs masculins. Un an après sa formation, la CBA a produit et distribué son premier livre des règlements officiels du jeu des 5 quilles. Vers la même période, la première association des propriétaires à été fondée, parallèlement à l'association des quilleurs Western Canada.

À partir de 1934, la CBA avait une division féminine et la Western Canada avait développé une nouvelle méthode de pointage 1-4-5-3-2 selon lequel, les côtés droit et gauche avaient les mêmes valeurs. En 1943, la Western Canada Five Pin Bowler's Association a été formée. C'était durant cette décennie que les points de repères et les flèches pédagogiques, les systèmes de pointage télévisés et les systèmes de détection des fautes ont été introduits.

Une querelle entre l'est et l'ouest canadien s'est développée à propos du système de pointage. En 1952, une réunion a été convoquée afin de résoudre ce problème et le système de pointage 2-3-5-3-2 fut développé.

Un deuxième organisme directeur a été formé en 1954, la National Bowling Association (NBA) mais celle-ci fut abolie après 2 années d'existence.

La création du requilleur automatique Double Diamond en 1957 a accéléré la cadence du jeu et a donné un nouveau souffle au sport. La même année, le Canadian Junior Bowling Congress comptait 7,000 jeunes.

Dans les années soixante, le sport a connu plusieurs changements, incluant le développement du Youth Bowling Congress (1963), la Master Bowler's Association (1964) et le Canadian Bowling Congress (CBC). Aussi, les parties de quilles étaient télévisées chaque semaine pour la première fois.

En 1966, la CBC a aboli la règle de la quille de pointage.

Malheureusement, entre les années 1968 et 1971, les Championnats nationaux ne furent pas tenus en raison du conflit entre l'est et l'ouest. La CBC fut rétablie en 1971 et un nouveau format a été introduit en 1972 et la Western Canada 5 Pin Bowler's Association a été abolie.

La Canadian Bowling Congress a été dissoute en 1978 pour faire place à la nouvelle Association canadienne des 5 quilles qui a été reconnue comme l'organisme directeur du sport. Chaque province a fait de même en créant des organismes directeur du sport provinciaux ce qui a résulté en la structure actuelle.

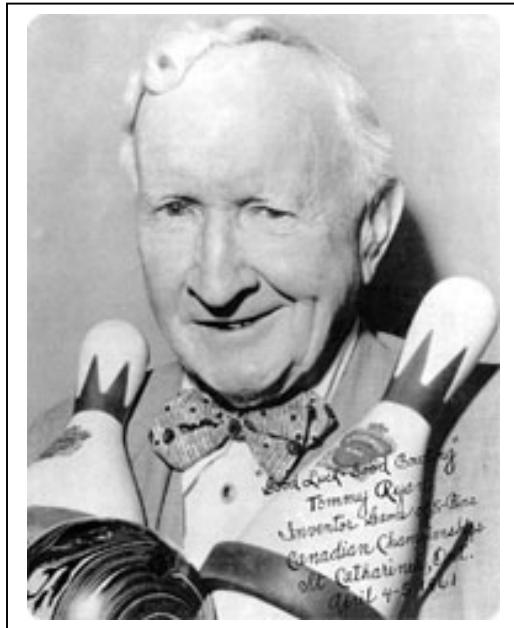
Deux Coupes des quilles internationales ont été tenues au début des années 1980 : la première à Manilla aux Philippines et la seconde à West Hill en Ontario. Ces championnats ont réuni les quilleurs de deux jeux de quilles utilisant les petites boules; les 5 quilles et les duck.

Après plusieurs années de travail acharné et de promotion, le sport des 5 quilles a été inclus aux Jeux d'hiver du Canada, à Québec en 1983. Il y avait espérance que la participation dans cet événement continuerait, mais malheureusement, ce ne fut pas le cas. Donc, le travail acharné et la promotion se poursuit.

Dans les années quatre-vingt, il y a eu plusieurs changements au sein de l'AC5Q, incluant l'établissement d'un comité de liaison avec l'Association des propriétaires de salles de quilles et un comité technique national. L'entraînement et l'éducation des entraîneurs a fait de grands progrès avec le développement du Programme national de certification des entraîneurs.

Le conflit incessant du « sport » contre « récréation » se continue. Par contre, graduellement, avec la couverture télévisée élargie et les tournois avec bourses, le public commence à prendre conscience de la nature compétitive du sport des 5 quilles. Le progrès est lent mais soutenu...

(Adapté de *The Story of 5 Pin Bowling* par Kevin Jepson)



NORMES DE COMPORTEMENT DE L'AC5Q

1. Nous nous efforçons d'avoir une communication ouverte, franche et honnête.
2. Nous projetons l'image d'une organisation professionnelle, fiable et démocratique.
3. Nous sommes une organisation dynamique et axée vers le progrès.
4. Nous respectons et supportons les divers partis qui composent notre organisation.
5. Nous nous efforçons d'avoir des comportements adéquats, courtois et honorables lorsque nous représentons notre organisation.
6. Nous utilisons notre temps précieux d'une manière efficace et efficiente.

CODE DE CONDUITE

La Corporation, par obligation, reflète l'image de tous les directeurs et membres.

Chaque membre individuel de l'Association provincial des 5 quilles exerce son droit et mandat d'écrire les délégués provinciaux. Avant l'élection, ces délégués et confrères membres comme ceux qui les élisent, n'ont aucun droit ou responsabilité de plus que tout autre membre.

Par contre, une fois élu, le directeur acquiert de nouveaux droits, obligations et responsabilités. À l'occasion, ils agissent toujours en tant que membre, mais, par le simple fait d'avoir été élu ou nommé par acclamation, crée par un genre de métamorphose, une autre entité qui comporte certains droits et obligations et responsabilités statutaires. Alors, devenir un directeur élargit les droits et responsabilités d'une personne, mais aussi augmente son degré d'imputabilité.

De récentes initiatives législatives reflètent les demandes de la part du public pour une imputabilité accrue des corporations. Maintenant que vous avez accepté le rôle de directeur, vous devez vous assurer de connaître vos droit, obligations et degré d'imputabilité.

Vous référer au Code de conduite universel et règles de fonctionnement; articles 3.25 et 3.26.

Obligation fiduciaire :

Les directeurs corporatifs obtiennent des pouvoirs accrus sous le pouvoir général de l'organisation afin de gérer et superviser la gestion des activités et affaires de la corporation en plus de pouvoirs spécifiques tels que de créer des règlements, convoquer des rencontres, organiser des rendez-vous et autres. Le pouvoir discrétionnaire dans l'exercice de ces pouvoirs s'approche de l'absolu. *Il va de soi que ce degré de discréption peut mener à de l'abus.*

La corporation prescrit (La Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif) exige que tout directeur et officier qui exercent ces pouvoirs dans le cadre de l'exécution de leurs obligations « ...agissent de manière honnête et en toute bonne foi dans les meilleurs intérêts de la Corporation ».

Ceci est connu sous le nom de "Obligations fiduciaire" du latin "fiducia" (fiducie). Ceci a été créée afin de protéger les individus qui accordent leur confiance à d'autres partis, par exemple, les exécuteurs d'une succession, les cessionnaires d'une faillite, les avocats, les comptables, et ainsi de suite.

Il est évident que les directeurs possèdent une obligation fiduciaire à agir dans les meilleurs intérêts de la Corporation. Il s'ensuit que le directeur qui est élu par une circonscription spécifique (province) est placé dans une situation difficile. Même s'il doit représenter et protéger les intérêts de ses électeurs ou constituants, son obligation fiduciaire est d'agir dans les meilleurs intérêts de la Corporation dans son ensemble, ce qui signifie tous les membres.

Conflits d'intérêts :

En acceptant l'obligation fiduciaire en tant que directeur d'agir dans le meilleur intérêt de la Corporation, ce qui signifie tous les membres, la question se pose à savoir quels sont les intérêts de tous les membres. Parfois les meilleurs intérêts de tous les membres vont frustrer un membre particulier. L'examen en trois points a été développé (par la cour) afin de déterminer ce qui constitue le meilleur intérêt de tous les membres :

1. Est-ce que la transaction est accessoire à la poursuite des affaires de la corporation?
2. Est-ce que la transaction est faite de bonne foi?
3. Est-elle faite pour le bienfait et pour promouvoir la prospérité de la corporation?

Un directeur peut briser leur obligation fiduciaire en effectuant une transaction, personnellement ou au moyen d'une autre corporation dans laquelle il a des intérêts, pour se procurer des biens ou des services. Un fiduciaire ne peut tirer un profit de par le position d'office et ne peut former une relation dans laquelle leur devoirs envers la Corporation et leur propres intérêts entrent en conflit.

Toute possibilité de conflit d'intérêt de la part d'un directeur doit être divulguée au conseil. Si une telle situation est portée à la décision du conseil, le directeur en question ne doit ni voter, ni utiliser ses influences personnelles à ce sujet et ne doit pas être compté dans le quorum lors d'une rencontre pendant laquelle le conseil doit statuer sur ce sujet.

Le directeur peut toutefois faire un bref énoncé de sa position sur le sujet et répondre aux questions la concernant au conseil. Les procès-verbaux de toutes les actions entreprises à ce sujet doivent clairement indiquer que les exigences ont été rencontrées.

Tous les employés et bénévoles doivent immédiatement divulguer toute affaire, intérêt commercial ou financier qui pourraient être perçus comme un conflit apparent, potentiel ou réel en lien avec leurs devoirs envers l'organisation.

Imputabilité :

La Loi canadienne sur les sociétés par actions exige que tout les directeurs et officiers agissent « ... avec le soin, la diligence et la compétence dont ferait preuve, en pareilles circonstances, une personne prudente. » La partie importante de la disposition étant “une personne prudente”.

Prudent se définit comme : capable d'exercer un jugement judicieux dans les aspects pratiques, circonspect ou discret dans sa conduite, avisé, vigilent, non téméraire. Ce qui en transpire est l'image d'une personne sensible, circonspecte et discrète qui prend en compte toutes les circonstances en exerçant un jugement dans les aspects pratiques. La personne doit appliquer cette norme de prudence à toutes et chacune des actions qu'il entreprend en leur capacité de directeur.

La diligence dans la loi est traitée différemment en termes de non-participation ou participation lors des rencontres du conseil ou des comités. Le temps est révolu des directeurs comme simple façade. Nous nous attendons à ce qu'un directeur prudent qui ne peut participer à au moins la moitié des rencontres doive démissionner. Dans le cas de non-participation, un directeur est présumé avoir consenti à toute résolution adoptée ou action entreprise.

Responsabilités personnelles (Salaires et impôts) :

Les directeurs peuvent être tenus personnellement responsables pour le paiement des arriérages en salaires accumulés lors de leur période d'office « pour toute dette n'excédant pas six mois de salaire » dû aux employés pour des services rendus à la Corporation. Ceci n'inclus pas les jugements prononcés pour des poursuites pour congédiement injustifié.

Sous la section 227 de la Loi de l'impôt sur le revenu, les directeurs d'une Corporation pourrait être tenus responsables individuellement ou conjointement à la corporation s'ils ont omis de déduire, retenir, remettre ou payer certains montants à Revenu Canada durant leur mandat à la direction (incluant la rémunération, les salaires, les prestations de retraite, les allocations de retraite, les taxes de vente au détail).

Indemnisation et assurance :

Dans les règlements de l'AC5Q, la société indemnise un directeur pour les dépenses qu'il a raisonnablement engagées dans l'établissement, la défense ou le règlement de passif engagé pour toute action contre ou de la part de toute personne autre que la société s'ils respectent l'obligation financière d'avoir agi avec honnêteté et en toute bonne foi pour les meilleurs intérêts de la société.

L'AC5Q a contracté une assurance pour assister dans ce domaine, qui compense la société pour toute somme payée par les directeurs ou officiers pour une indemnisation et compense les directeurs et officiers pour toute responsabilité subséquente.

L'assurance de l'AC5Q ne couvre pas les responsabilités qui découlent de la malhonnêteté, mais indemnise lorsqu'un directeur ou officier agit de manière honnête mais pas dans les meilleurs intérêts de la société.

FINANCEMENT

Comme toute organisation, l'AC5Q a besoin de revenus d'exploitation pour fonctionner. Ce revenu est acquis de diverses façons.

I MEMBRES

En premier lieu, l'Association canadienne des 5 quilles est une association de membres. Bien qu'aux niveaux provinciaux et locaux, la majorité des revenus proviennent des cartes de membre individuelles, en 1995, la décision a été prise d'affilier les membres provinciaux sur une base d'une évaluation financière. Présentement, la méthode utilisée consiste au nombre d'allées affiliées à Quilles Canada dans chaque province.

II PARRAINAGE

L'AC5Q sollicite et reçoit des fonds et/ou de la marchandise dans le but de financer des programmes et d'offrir des services à ses membres.

III Subventions

L'AC5Q sollicite du financement de la part de Sport Canada par l'entremise de la Gouvernement du Canada.



ORGANISATION ET STRUCTURE DES COMITÉS

L'AC5Q est l'organisme directeur du sport des 5 quilles au Canada. Elle représente le sport et ses membres dans leurs échanges avec le gouvernement fédéral, les organismes directeur d'autres sports, les associations internationales et le public en général.

L'Association canadienne des 5 quilles est composée d'ASSOCIATIONS PROVINCIALES qui représentent les neuf provinces et les Territoires du Nord-Ouest. La province de l'Ontario est divisée en deux (2) associations – L'Ontario 5PBA et la Northern Ontario 5PBA. La Nova Scotia 5PBA gère les programmes de l'AC5Q pour les quilleurs de la province du Nouveau-Brunswick. Les associations provinciales, sont elles-mêmes composées de zones qui contiennent des ASSOCIATIONS LOCALES qui sollicitent le membership au niveau des LIGUES DE SALLE.

Présentement, il existe onze (11) membres enregistrés au sein de l'AC5Q. Il y a environ 15,000 quilleurs enregistrés comme membres au sein de ces organisations.

À la page 11, on retrouve un organigramme qui montre la structure organisationnelle de l'AC5Q et les rôles clé des COMITÉS dans l'opération de notre association. Veuillez vous familiariser avec cette structure.

Il existe communément deux types de comité au sein des organismes sans but lucratif tel que l'AC5Q : les comités permanents et les comités spéciaux.

Les comités permanents, normalement décrits dans les règlements de l'organisation sont des comités permanents, de ce fait, ils sont en existence tant que l'organisation est en opération. Le président et les membres de ce type de comité sont modifiés à la discréction du conseil de direction. Les comités permanents doivent donner un compte-rendu à la rencontre semi-annuelle et annuelle sur le statut de leurs activités et positions actuelles. Un exemple d'un comité spécial serait le Comité technique national et le Comité des finances.

Les comités spéciaux sont créés pour une raison spécifique et pour une période déterminée, habituellement ne dépassant pas un an. Des exemples de comités spéciaux sont : le Comité du livre des règlements et le Comité des formats de tournoi.

AUTRES ORGANISATIONS



ASSOCIATION DES MAÎTRES QUILLEURS DU CANADA

L'Association des Maîtres Quilleurs du Canada (MBAC) est une division de l'AC5Q qui a été développée pour augmenter les opportunités de compétitions pour les quilleurs adultes et qui se charge de dispenser la portion technique du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) dans certaines provinces. Les Maîtres quilleurs comprend trois divisions : Tournoi, Entraîneurs et Séniors. Chaque division offre des compétitions qui mènent à des finales provinciales et nationales.

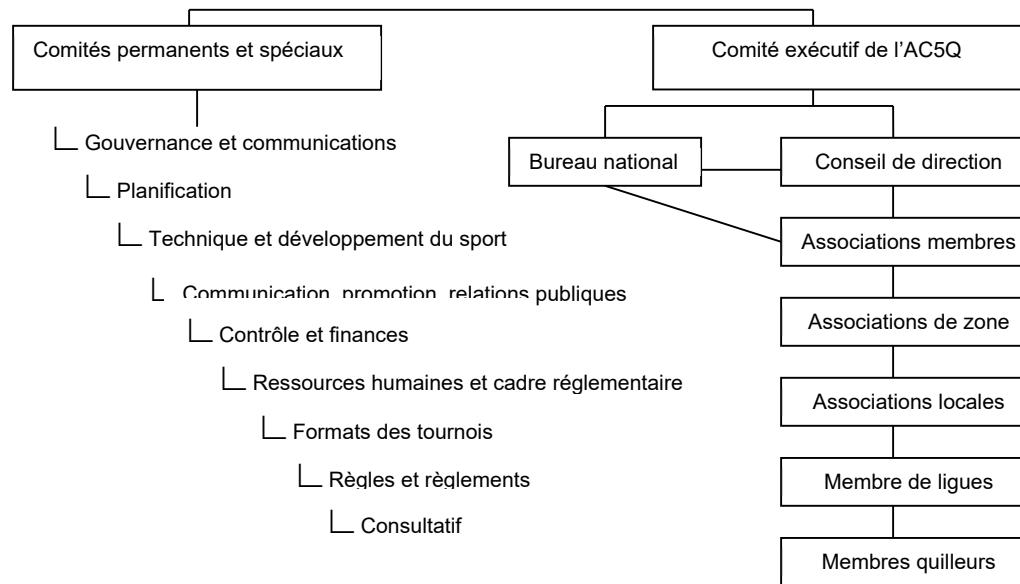


Association canadienne des entraîneurs

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) est l'organisme national responsable pour la conduite du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Ils établissent les politiques et les règles de financement pour la PNCE. L'Association canadienne des entraîneurs est responsable pour la réalisation et la prestation des cours Multisport de la PNCE alors que l'AC5Q a juridiction sur les composantes techniques et pratiques.

ASSOCIATION CANADIENNE DES 5 QUILLES

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Voir ci-bas la composition des composantes indiquées dans le tableau de la structure organisationnelle.

Membres

- 2 membres votants par province
 - Président provincial ou désigné
 - Représentant provincial

Conseil de direction

- Président
- 1^{ier} vice-président
- 2^{ième} vice-président
- Secrétaire corporatif/Trésorier
- 3 directeurs généraux

Comité exécutif

- Officiers exécutifs
 - Président
 - 1^{ier} vice-président
 - 2^{ième} vice-président
 - Secrétaire corporatif/Trésorier

Bureau national

- Directeur exécutif

MANDAT

Comités

Comité technique/développement du sport :

Objectif : De fournir des programmes et des services qui sont courants et techniquement solides pour tous les quilleurs.

- Développer et mettre à jour les cliniques d'entraîneur communautaire et compétitif de la PNCE
- Déterminer les politiques et la prestation des cliniques d'entraîneur communautaire et compétitif de la PNCE
- Mettre en œuvre, évaluer et mettre à jour les cliniques d'officiels suivantes :
 - * Officiels de tournoi
 - * Certification des allées
 - Déterminer les besoins pour le développement de nouvelles cliniques techniques
 - Établir un cycle de révision et d'évaluation des programmes
 - Recommander des standards pour l'équipement et établir un programme pour sa vérification et son approbation
 - Produire des vidéos éducatives, au besoin (comment jouer aux quilles, comment calculer le pointage)
 - Développer et faire des recommandations pour des changements aux formats des tournois actuels de l'AC5Q
 - Développer et faire des recommandations pour de nouveaux tournois
 - Examiner et faire des recommandations pour la combinaison de tournois nationaux avec d'autres organisations affiliées
 - Recommander des membres pour siéger sur le comité national des tournois

Comité de contrôle et finances :

Objectif : s'assurer que l'organisation est fiable financièrement et que les aspects financiers de l'Association sont suivis de façon appropriée.

- Examiner et développer de nouveaux programmes de financement
- Maintenir et élargir les activités de financement actuelles
- Élargir les programmes de parrainage
- Développer un programme de vérification avec l'aide du Secrétaire/trésorier du 5 quilles
- Réaliser les vérifications annuelles des états financiers, au besoin
- Faire parvenir les sujets de préoccupation ou ceux qui doivent être traités au Conseil de direction.

Comité des ressources humaines et cadre réglementaire :

Objectif : améliorer la collaboration avec les membres, accroître le nombre de membres et s'assurer que l'AC5Q est une organisation efficace et efficiente au service de ses membres à travers le Canada.

Objectif : s'assurer de la longévité et de l'efficacité de l'AC5Q et que l'association possède des employés qualifiés et s'assurer du bien-être de tous.

- Préparer et distribuer une trousse d'information/brochure pour les quilleurs dans les ligues pour augmenter la couverture de presse avec l'utilisation de communiqués de presse réguliers
- Développer une ébauche des rôles et fonctions dans l'AC5Q. (À être approuvé par les membres de l'AC5Q)
- Développer une procédure pour les demandes par écrit/rapports et leur distribution
- Finaliser le changement de structure pour le comité exécutif de l'AC5Q

- Développer et mettre à jour les plans stratégiques et opérationnels à court terme (un an) et à long terme (trois ans) pour la société
- Rapporter au Conseil de direction lors de l'AGA et l'AGSA sur l'état du plan stratégique et opérationnel
- Fournir des secteurs de développement pour tous les autres comités
- Faciliter la sélection de nouveaux employés
- S'assurer que les employés de l'association sont traités de façon appropriée
- Passer en revue la législation gouvernementale au sujet des relations employeur/employé et s'assurer que l'association adhère à ces règles

Comité de gouvernance et des communications :

Objectif : s'assurer que les règlements internes de l'AC5Q sont à jour

- Examiner les règlements internes existants sur une base annuelle et recommander des changements
- Développer les motions appropriées pour les présenter à l'AGA et à l'AGSA
- Recommander la publication et la distribution des règlements internes modifiés
- S'assurer que le Conseil de direction n'approuve pas de mesures qui contreviennent aux règlements internes existants

Communications, promotions et relations publiques

Objectif : établir des relations avec des organisations internes et externes afin de promouvoir et de soutenir le sport des 5-quilles au Canada.

- élaborer et réviser les politiques de marketing, de médias sociaux et de commandite et recommander des changements.
- élaborer et tenir à jour des trousseaux de commandite
- établir des relations avec des organisations, des entreprises et des sociétés
- partager des histoires et des nouvelles avec les médias traditionnels locaux, provinciaux et nationaux (télévision, journaux et radio) et les médias sociaux.
- Identité de marque

Règles et règlements :

Objectif : s'assurer que les règles et règlements sont développés et que des moyens sont en place pour s'assurer de leur application.

- Examiner les règles et règlements existants et y apporter des changements
- Développer les motions appropriées pour les présenter à l'AGA et à l'AGSA
- Interpréter les règles et règlements au besoin

Consultatif :

Objectif : fournir de l'information au Conseil de direction et aux membres au sujet des améliorations/changements positifs que l'association pourrait apporter pour améliorer le sport et l'association

- D'examiner l'information pour le compte de l'association tel que demandé par les membres et/ou le Conseil de direction.
- De fournir les détails de l'examen de l'information aux membres et au Conseil de direction.
- De recommander les changements/actions appropriées aux membres et au Conseil de direction.

DONC, VOUS VOULEZ SIÉGER AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AC5Q

Il y a deux façons de participer aux activités du Conseil de direction de l'AC5Q : en tant que membre exécutif ou comme directeur général.

Les candidats pour une position au Conseil de direction doivent avoir siégé pour une période minimale d'un an comme représentant provincial. Les nominés pour ces positions doivent être présents au moment de l'élection et avoir préalablement rempli une lettre ou signature électronique confirmant leur désir de siéger.

La formation sur le Sport sécuritaire est requise pour tous les directeurs. Contactez le bureau national pour plus d'information sur comment compléter cette formation.

Les positions de président, 2^{ième} vice-président et un (1) directeur général débutent aux deux ans en alternance avec celles de 1^{er} vice-président et secrétaire/trésorier de la corporation et deux (2) directeurs généraux. Chacune de ces positions sont pour un terme de deux ans. Présentement, les positions de président, et 2^{ième} vice-président coïncident avec les années impaires.

Pour de plus amples informations, se référer aux articles 3 et 4 des Règlements internes de l'AC5Q.

RÉUNIONS

Il existe sept types de réunions menées par l'Association canadienne des 5 quilles :

- 1) L'Assemblée générale annuelle des membres
- 2) L'Assemblée générale semi-annuelles des membres
- 3) La réunion du Conseil de direction (annuelle et semi-annuelle)
- 4) Comité exécutif
- 5) Urgence
- 6) Planification
- 7) Comités

Les assemblées annuelles et semi-annuelles ont lieu à des dates fixes chaque année.

L'Assemblée générale annuelle SE TERMINE la dernière fin de semaine avant la fête du Travail.

L'Assemblée générale semi-annuelle se tiendra entre le 15 janvier et le 15 février. Des dates spécifiques seront établies un an avant l'assemblée. Par défaut, l'assemblée débutera le vendredi suivant le 3e jeudi de janvier, si une autre date n'a pas été établie.

I CODE VESTIMENTAIRE :

L'uniforme de cérémonie de l'officier exécutif et des directeurs exécutifs sera déterminé par le comité exécutif au besoin.

Tous les officiers exécutifs et le directeur exécutif doivent porter l'uniforme de cérémonie pour les événements suivants :

- Tenue de ville (chemise fournie et bas noir) - Réunions de l'AGA et de l'AGAA de l'AC5Q en présence d'invités.
- Tenue de bureau décontractée - Championnats nationaux (cérémonies d'ouverture et de clôture)
- Tenue de ville ou tenue de bureau décontractée (selon ce qui est jugé approprié)
– fonctions provinciales, le cas échéant.

II ASSEMBLÉE ANNUELLE ET SEMI-ANNUELLE :

Chaque officier exécutif et directeur exécutif se doit d'être présent à toutes les assemblées annuelles et semi-annuelles. S'il lui est impossible d'être présent, il devra en aviser le président de l'AC5Q. Si un officier exécutif ou un directeur exécutif manque trois assemblées consécutives sans motif, cet officier exécutif et/ou directeur exécutif pourra être remplacé comme directeur, à la discrétion du comité exécutif et sera informé par le président d'une telle décision.

III PROCÈS-VERBAL DES ASSEMBLÉES :

Le procès-verbal des réunions du conseil des directeurs sera distribué à tous les membres du Conseil de direction dans les 60 jours suivant la réunion.

IV RÉUNIONS DES COMITÉS :

Le Conseil de direction et les membres pourraient être sollicités pour diriger ou siéger sur différents comités (tel le comité technique ou des communications, etc.). Ils doivent s'assurer qu'ils puissent participer à toutes les réunions et prendre des décisions et ou apporter des recommandations qui bénéficient à l'organisation entière et non pas seulement aux intérêts de leur propre province.

V HÉBERGEMENT ET DÉPLACEMENTS :

Des chambres d'hôtel sont réservées par le directeur exécutif de l'AC5Q pour tous les événements qui requièrent un séjour d'une nuitée. Chaque membre s'acquittera des frais d'hébergement et le 5 quilles paiera pour les frais d'hébergement des membres du comité exécutif ainsi que leurs frais.

VI DÉPENSES :

L'AC5Q assumeraient les dépenses indiquées ci-bas. Toutes les dépenses doivent être soumises au moyen du formulaire officiel des dépenses et y joindre les reçus originaux. Toutes les dépenses réclamées sont sujettes à l'approbation du président et/ou du secrétaire/trésorier. Les chèques de remboursement pour les dépenses approuvées seront émis au plus tôt après la tenue de l'événement.

- Officiers exécutifs de l'AC5Q :

AGA/AGSA – toutes les dépenses (voir les explications du détail des dépenses ci-haut)

Réunions spéciales du comité exécutif – toutes les dépenses

Événements des tournois nationaux de l'AC5Q – toutes les dépenses

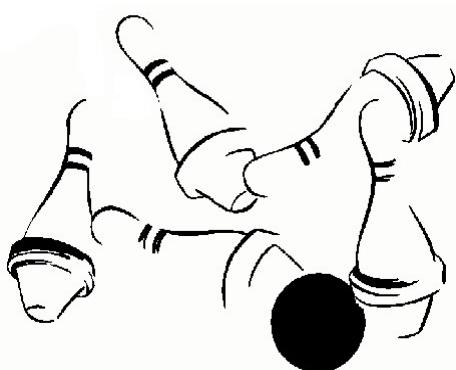
- Directeurs généraux :

AGA/AGSA – une nuitée d'hébergement à l'hôtel et les repas pour une journée, basé sur les reçus originaux, si votre présence est requise à une réunion du Conseil de direction.

Réunions du Conseil de direction – toutes les dépenses de déplacement, d'hébergement (basé sur occupation double lorsque possible) et les repas (basé sur les reçus originaux).

- Frais de déplacement :

Le montant alloué pour le kilométrage sera déterminé annuellement lors de l'AGSA des 5 quilles. Le kilométrage sera remboursé pour toute participation à un événement ou une réunion de l'AC5Q lorsque la présence du membre est requise. Le montant du remboursement sera calculé par kilomètre (aller-retour).



FORMAT DES RÉUNIONS

Les dates des réunions et les emplacements seront déterminés pour l'AGA et l'AGSA lors de l'AGSA dans l'année de calendrier qui précède les dites réunions.

Les membres peuvent choisir de modifier le jour de la semaine où ils auront lieu pour permettre des économies.

Voici un aperçu des formats des réunions :

AGA (Cette réunion peut être virtuelle)

Avant la réunion des membres

9:00 - 17:00 Réunion du Conseil de direction (peut être effectué électroniquement)
 Jour de déplacement pour les membres

Vendredi

9:00 – midi Assemblée des membres
13:00 - 17:00 Assemblée des comités et/ou membres

Samedi

9:00 - 17:00 Assemblée des membres
 Rapports des comités et recommandations

Dimanche

Jour de déplacement

AGSA (Cette réunion peut être virtuelle)

Avant la réunion des membres

9:00 – 12:00 Réunion du Conseil de direction (peut être effectué électroniquement)
 Jour de déplacement pour les membres

Vendredi

9:00 – midi Assemblée des membres
13:00 - 17:00 Assemblée des comités et/ou membres

Samedi

9:00 - 17:00 Assemblée des membres
 Rapports des comités et recommandations

Dimanche

Jour de déplacement

CHANGEMENTS AUX FORMATS... ET RÈGLEMENTS...

Pour faire en sorte que l'Association travaille de manière efficace, il est important que tout changement aux formats ou aux règlements soit soumis de façon appropriée. De cette façon, ils peuvent être examinés et considérés avant qu'ils ne soient présentés lors d'une assemblée.

- **Les changements aux formats des tournois seront considérés lors de l'Assemblée générale semi-annuelle ou annuelle des membres.**
- **Les propositions pour des changements au Règles et règlements de l'AC5Q peuvent être faites à l'Assemblée générale annuelle ou semi-annuelle des membres.**

Changements aux règlements

- Les demandes de changements aux règles, s'ils proviennent d'une ligue, d'une salle de quilles ou d'une zone devront être discutées en premier lieu à ce niveau. Si la demande est considérée comme valide, la zone peut alors soumettre une demande de changement aux règles à l'association provinciale des 5 quilles.
- L'association provinciale des 5 quilles examinera les recommandations et éliminera celles qui n'avanceront pas. Celles jugées valides et d'intérêt national peuvent être soumises lors des assemblées nationales (AGA, AGSA). **TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT AUX RÈGLES DOIT ÊTRE SOUMISE 60 JOURS AVANT L'ASSEMBLÉE AFIN QUE CHAQUE PROVINCE ET LE COMITÉ EXÉCUTIF PUISSENT EN FAIRE L'EXAMEN.**
- Si les membres n'ont pas eu suffisamment de temps pour en faire l'examen ou s'ils sont incertains de la meilleure façon de procéder, ils devraient diriger la demande vers le Comité technique et de développement du sport. Ce comité pourra alors prendre dûment en considération la demande et faire des recommandations à la prochaine assemblée générale.
- Les demandes de changements aux règles sont formulées en une motion et feront l'objet d'un vote.

Changements aux formats

- Les changements aux formats doivent aussi être soumis à un processus d'élimination, semblable à celui des demandes de changements aux règlements. Le membre devra soumettre ses recommandations pour les changements aux formats des tournois au bureau de l'AC5Q **60 jours avant l'assemblée semi-annuelle ou annuelle.**
- Le bureau de l'AC5 fera parvenir à chacun des membres une compilation des recommandations pour les demandes de changements aux formats des tournois qui auront été reçues par le bureau de l'AC5Q. Celles-ci doivent d'abord être examinées au niveau provincial de façon à ce que les membres puissent, lors de l'AGSA, être familier et habilité à statuer sur la proposition à ce moment.

COMPTE-RENDU AUPRÈS DE L'AC5Q

La communication est une composante essentielle des opérations de l'AC5Q. Il s'agit d'une chose à laquelle chacun doit participer. Veuillez vous assurer de préparer l'information suivante et de la soumettre aux moments appropriés.

AUTOMNE

- 1 octobre** - Dates des tournois et emplacements
- Dates des réunions et emplacements
- 15 novembre** - Demandes de changements aux formats des tournois
- 15 novembre** - Avis de motions pour l'AGSA
- Nominations pour Entraineur de l'année

HIVER

- 15 décembre** - Nom des représentants des membres pour l'AGSA
- AGSA** - Rapport des membres
- 1 février** - Défi-jeunesse
Gagnants provinciaux – *noms, pointages et formulaires d'exonération*
Entraîneurs – *Noms, No du cert. d'entraîneur, formulaires d'exonération* (Vérification du casier judiciaire avec contrôle du secteur vulnérable)
- 15 mars** - Inter-provincial
Gagnants provinciaux – *noms, feuilles de moyennes, formulaires d'exonération*
Gérant – *nom, coordonnées*

PRINTEMPS

- 20 avril** - Championnat ouvert de l'AC5Q
Gagnants provinciaux – *noms, formulaires d'exonération, formulaires d'information sur le quilleur, feuilles, communiqués de presse*
Entraîneurs - *noms, formulaires d'information (No du cert. d'entraîneur)*
Formulaires de rapports provinciaux

PRINTEMPS/ÉTÉ

- membres de l'exécutif provinciaux (tel qu'élus/nommés)
- 1 juin** - Résultats des pointages record provinciaux
- 15 juin** - Formulaires de nomination pour le Prix d'excellence ou le Temple de la renommée.
- Avis de motions pour l'AGA.
- 15 juillet** - Rapport des membres à l'AGA – Écrit
- Noms des représentants des membres – AGA
- EN COURS** - Procès verbaux de l'assemblée provinciale.

PROGRAMMES ET SERVICES POUR LES MEMBRES

I PROGRAMME DE RÉCOMPENSE

Épinglettes pour souligner les réalisations personnelles du pointage
Épinglettes honorant les Exécutifs de ligue
Pointage record
Trousse de récompense pour la Partie parfaite

II PROGRAMME TECHNIQUE

Certification des allées
Standards et spécifications*
Règles et règlements*
Certification des entraîneurs - PNCE *
Certification des officiels de tournoi*

III PUBLICATIONS

Calendrier des événements de l'AC5Q*
Règlements de fonctionnement de l'AC5Q*
Manuel des motions de l'AC5Q
Formats des tournois de l'AC5Q*
Calculateur de moyenne
Manuel de l'exécutif de ligue*

IV PUBLICATIONS TECHNIQUES

Livre des règlements officiels de l'AC5Q *
Manuel des standards et spécifications*
Manuel du fonctionnement de la PNCE*
Manuel des officiels *

(* disponibles en français)

TOURNOIS DE L'AC5Q /CHAMPIONNATS

I TOURNOIS :

Les membres de l'exécutif seront mandatés pour assister à des tournois spécifiques en tant que représentants de l'association des 5 quilles. S'il vous est impossible d'y assister, vous devez aviser le président des 5 quilles aussitôt que possible pour permettre de trouver un remplaçant.

II CHAMPIONNATS OUVERT DE L'AC5Q :

Sert à déterminer les champions nationaux dans les divisions en simple des femmes et des hommes et des événements en équipes des femmes, des hommes et mixtes. Ouvert à tous les membres tel que décrit par les associations des 5 quilles provinciales/territoriales.

Ceci est un tournoi au total de quilles abattues (pas de handicap). Le format par match est utilisé pour les événements en équipes, avec une ronde d'élimination finale pour tous les événements.

- Les rondes provinciales **doivent être complétées au plus tard le dimanche de la fin de semaine de Pâques.**
- **Le jour du retour des championnats nationaux à la fin de la compétition sera le premier dimanche de juin.**

III CHAMPOINNAT INTER-PROVINCIAL :

Sert à déterminer le titre national pour l'événement du Championnat en équipe Inter-provincial.

Les résultats sont basés sur les points gagnés/perdus en format par match en utilisant le format Pointage au-dessus de la moyenne.

Les championnats nationaux ont lieu la dernière fin de semaine complète d'avril.

IV DÉFI-JEUNESSE :

Sert à déterminer les champions nationaux en format en simple femmes et hommes et en équipes pour les quilleurs âgés de moins de 19 ans.

Les résultats de ce tournoi sont basés sur le format par match – Total des quilles abattues (pas de handicap)

- Les championnats provinciaux se tiendront avant la fin janvier et le championnat national aura lieu à une date déterminée par les membres. (Dans certaines provinces, les championnats provinciaux pourraient être tenus en conjonction avec les Jeux d'hiver).

V BANQUETS :

Plusieurs tournois nationaux ont des cérémonies d'ouverture et des banquets des vainqueurs. Tous les membres de l'exécutif présents seront assis à la table d'honneur, s'il y a lieu, et s'il n'y a pas de banquet, ils devront être nommés dans les cérémonies, immédiatement après les dignitaires et les invités spéciaux.

ANNEXE A

CONTACTS

MANUEL DU CONSEIL DE DIRECTION

CONTACTS AC5Q 2023-24

Officiers exécutifs

Président

Len Isleifson
Winnipeg, Manitoba

1^{ier} vice-président

Annette Bruneau
Calgary, Alberta

2^{ième} vice-président

Tim Wiseman
Edmonton, Alberta

Secrétaire/Trésorier corporatif

Vanessa Gauvreau
Gatineau, Quebec

Bureau national

Sheila Carr – Directeur exécutif
720 Ch. Belfast, Suite 206
Ottawa, ON, K1G 0Z5
Tél : (613) 744-5090
Télec : (613) 744-2217
E : sheila.c5pba@gmail.com

Associations provinciales

Alberta

Tim Wiseman
Edmonton

Colombie-Britannique

Matt Eisenhauer
Vernon

Manitoba

Len Isleifson
Brandon

Terre-Neuve et Labrador

Craig Ford
St. John's

Nord de l'Ontario

Tim Gadd
Dryden

Nouvelle-Écosse/Nouveau Brunswick

Rod Nitz
Oromocto, NB

Territoires du Nord-Ouest

Steve O'Brien
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest

Ontario

John Cresswell
Aurora, Ontario

Île-du-Prince-Édouard

Allan Clark
Johnston's River, Île-du-Prince-Édouard

Québec

Eric Villeneuve
Gatineau

Saskatchewan

Dennis Brooks
Swift Current

Bureaux provinciaux

Alberta

– Executive Director
Sue Vandersluis
#23, 735 0 85 St. SW
EDMONTON, AB T6X 0K5

Colombie-Britannique

c/o Jason Kennedy
9345 Robson Rd.
PRINCE GEORGE, BC V2N 5B5

Ontario

5 – 18 Ringwood Dr., Suite 129
Stouffville, ON
L4A 0N2
Tél : (416) 426-7167

Saskatchewan

Rhonda Kurbis – Directeur exécutif
300 – 1734 Elphinstone St.
Regina, SK, S4T 1K1
Tél : (306) 780-9412

Autres associations

Association des maîtres quilleurs du Canada

Brian Rossetti– Président
Bragg Creek, Alberta

ANNEXE B

REMERCIEMENTS

MANUEL DU CONSEIL DE DIRECTION

REMERCIEMENTS

En reconnaissance de leur contribution au sport des 5 quilles, l'Association canadienne des 5 quilles veut rendre hommage aux membres à vie des 5 quilles des associations qui précèdent la formation de celle-ci.

Article I

1.01 (A) Personnes intronisées au Panthéon des sports canadiens

1. Thomas Ryan - 1971

(B) Membres à vie de la Western Canada Five Pin Bowling Association (W.C.F.P.B.A.) 1944-1973

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Ernie Philpott 3. C. C. Baldwin 5. Alf Walker 7. Maude Hawrylak 9. Wes Maxwell 11. Mickey Poplack | <ol style="list-style-type: none"> 2. Mamie McNabb 4. Muriel Pollock 6. Flo Cutting 8. Bill Hawrylak 10. Hugh Tait |
|---|---|

(C) Membres à vie du Canadian Bowling Congress (C.B.C.) 1964-1978

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Ernie Philpott 3. Wes Maxwell 5. Earl Lucas 7. Lew Clifford 9. Charles (Red) McQuaker | <ol style="list-style-type: none"> 2. Bill Hawrylak 4. D. Sheridan 6. C.C. Baldwin 8. Flo Cutting |
|--|---|

(D) Membres à vie de la Bowlers Association of Canada (B.A.C.) 1965-1978

1. Dave McNutt
2. Sid Manning

Article II

2.01 a) Membres à vie de l'Association canadienne des 5 quilles 1978-2013

- | | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Sid Manning - 1981 3. Ernie Roggie - 1987 5. Ray Landkamer - 1993 7. Pat McNamara - 1994 9. Barb Thompson - 1998 11. Glenda Gallant 1999 13. Genny Lee – 2004 15. Al Hong - 2006 17. Bill Cuthbert - 2007 19. Mel Osmond - 2012 | <ol style="list-style-type: none"> 2. Bert Garside - 1987 4. Jack Hales - 1991 6. Ernie Doucette – 1993 8. Fred Hawco - 1995 10. Norm Adelberg - 1999 12. Tom Cowan – 2001 14. John Hoffman - 2005 16. Mary Linn - 2007 18. Fran Clarke - 2012 |
|---|---|

b) Prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations de l'AC5Q 2014-
(a remplacé les Membres à vie en 2014 pour se conformer à la législation sur les OSBL)

1. Geoff McMullan - 2015
2. Don Sim - 2017
3. Dave Post - 2019

MANUEL DU CONSEIL DE DIRECTION

c) Temple de la renommée de l'AC5Q

1. Al Hong	ON	2018 – Père fondateur
2. Jack Hales	ON	2018 – Père fondateur
3. Bert Garside	ON	2018 – Père fondateur
4. Frank Massaro	NO	2018 – Père fondateur
5. Ray Landkamer	MB	2018 – Père fondateur
6. Tommy Ryan	ON	2019 - Inventeur
7. Shirley Bird	SK	2019 – Bâtisseur
8. Sheila Carr	QC	2019 – Bâtisseur
9. Dylis Turner	MB	2019 - Entraîneur
10. Lynn Howell	AB	2019 - Entraîneur
11. Daniel Lamarche	QC	2019 – Entraîneur
12. Hélène Godmaire	QC	2019 - Quilleur
13. Karen Armstrong	MB	2019 – Quilleur
14. Sandi Coghill-Anderson	MB	2019 – Quilleur
15. Chris Monchak	MB	2019 – Quilleur
16. Natalie Trudel	QC	2019 – Quilleur
17. Bruce Morter	AB	2019 – Quilleur
18. Connie Dreher-Ward	ON	2019 – Quilleur
19. Alysa Spark-Rak	SK	2019 – Quilleur
20. Dianne Violini	AB	2019 – Quilleur
21. Barb McLachlan-Hamilton	NO	2019 - Quilleur
22. John Hoffman	SK	2020 – Bâtisseur
23. Don Sim	AB	2020 – Bâtisseur
24. Geoff McMullan	MB	2020 - Entraîneur
25. Adam Weber	AB	2020 - Quilleur
26. Doug McCaw	SK	2020 - Quilleur
27. Doug Mosdell	BC	2020 - Quilleur
28. Gene Ziebarth	AB	2020 - Quilleur
29. Ernie Roggie	ON	2021 - Bâtisseur
30. Fraser Hambly	ON	2021 - Quilleur
31. Jennifer Marshall-Smith	AB	2021 - Quilleur
32. Terry Blake	NL	2021 - Quilleur
33. Dave Post	ON	2022 - Bâtisseur
34. Bob Osborne	NL	2022 - Quilleur
35. Tom Stevenson	AB	2022 - Quilleur
36. Fran Clarke	AB	2023 - Bâtisseur
37. Pat McNamara	NO	2023 – Bâtisseur
38. Lloyd Wiens	SK	2023 – Entraîneur
39. John Walsh	PE	2023 – Quilleur
40. Nick DiVirgilio	MB	2023 – Quilleur
41. Tracy Smith	AB	2023 – Quilleur
42. Yvette MacLellan	NO	2023 – Quilleur
43. Carl Malcolmson	ON	2024 – Bâtisseur
44. Walter Heeney	ON	2024 – Bâtisseur
45. Richard Burns	PE	2024 – Entraîneur
46. Norm Shanas	MB	2024 – Quilleur
47. Greg Peteraitis	ON	2024 – Quilleur
48. Marc Madore	QC	2024 – Quilleur
49. Greg Degrazia	NO	2024 – Quilleur

Article III

3.01 Membres à vie des associations provinciales agréées

(A) Colombie-Britannique

- | | |
|------------------|----------------|
| 1. Gabe Schulli | 2. Bert Hill |
| 3. Melba Handley | 4. Don Handley |

(B) Alberta

- | | |
|--------------------|---------------------|
| 1. Harry Young | 2. Bill Porterfield |
| 3. Don Sim | 4. Dianne Violini |
| 5. Margaret Smith | 6. C. C. Baldwin |
| 7. George Hoys | 8. Fran Clarke |
| 8. Annette Bruneau | 9. Maria Wood |

(C) Saskatchewan

- | | |
|--------------------|------------------|
| 1. Jack Greer | 2. Bill Hawrylak |
| 3. Lil Poplak | 4. Tom Sanderson |
| 5. Mary Craik | 6. Ken Hunter |
| 7. John Hoffman | 8. Ted Ackers |
| 9. Fred Collins | 10. Bev Boyes |
| 11. Cy Quayle | 12. Millie Juba |
| 13. Farris Baba | 14. Pat Gable |
| 15. Dolly Grewcock | 16. Jack Kennedy |
| 17. Trevor Bridge | 18. Maurice Lowe |
| 19. Hugh Miller | 20. Wayne Becker |
| 21. Gus Neumann | 22. Ned Powers |
| 23. Shirley Bird | |

(D) Nord de l'Ontario

- | | |
|--------------------|---------------------------|
| 1. Frank Massaro | 2. Claude Stansfield |
| 3. Barb Thompson | 4. Pat McNamara |
| 5. Wally Karoglan | 6. Ray Blanchfield |
| 7. Al Telfer | 8. George (Bill) Mitchell |
| 9. Pat Telfer | 10. Jerome Lesny |
| 11. Betty Bouchard | 12. Hugh Cosgrove |

(E) Manitoba

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1. Jock Durward | 2. Ernie Philpott |
| 3. M. Turoldo | 4. Earl Lucas |
| 5. Muriel Pollock | 6. Tom Scott |
| 7. Ed Lynch | 8. Al Morrison |
| 9. Henry Timmer | 10. Robert McEachern |
| 11. Ray Landkamer | 12. Tom Woodward |
| 13. Lesia Adelberg | 14. Norman Adelberg |
| 15. Keith Barber | 16. Allison Burns |
| 17. Marilyn McMullan | 18. Bob Wilson |
| 19. Sylvia Swaenepoel | 20. Jerry Sayer |
| 21. Al Lightfoot | |

MANUEL DU CONSEIL DE DIRECTION

(F) Ontario

- | | |
|---------------------|------------------------|
| 1. Bert Garside | 2. Flo Cutting |
| 3. C.C. Baldwin | 4. Fred Halle |
| 5. Charles McQuaker | 6. James Beeforth |
| 7. Evelyn Wood | 8. George Barber |
| 9. Ken Edge | 10. Robert Falconer |
| 11. Gordon Passmore | 12. Oscar Kinzler |
| 13. Jack Hales | 14. Arnold Witley |
| 15. Kevyn Jones | 16. Jim Lacey |
| 17. Don Guindon | 18. Elwood Miller |
| 19. Walter Knapp | 20. Walter Valentan |
| 21. Lorraine Murphy | 22. Ruth Homan |
| 23. Hester Garside | 24. Walter Heeney |
| 25. Ross Wilson | 26. Shirley Wilson |
| 27. Francis Kelly | 28. Grace Kelly |
| 29. Dot Britton | 30. Bob Coulter |
| 31. Brian McDougall | 32. Patricia McDougall |
| 33. Jackie Hawkins | 34. Jennifer Guay |
| 35. Harold Stoddart | 36. Al Hong |
| 37. Sid Morris | 38. Ron Roeder |
| 39. Dave Post | 40. Rhonda Gifford |

(G) Québec

- | | |
|------------------|------------------|
| 1. Gerry Liberty | 2. Gilles Allard |
| 3. Paul Godmaire | |

(H) Nouveau-Brunswick

1.

(I) Île-du-Prince-Édouard

- | | |
|--------------------|-----------------|
| 1. Dave Livingston | 2. Rickey Burns |
| 3. Gerard Arbing | |

(L) Nouvelle-Écosse

- | | |
|--------------------|----------------------|
| 1. Joanne Blades | 2. Synthia Schofield |
| 3. Chris Henderson | |

(K) Territoires du Nord-Ouest (Temple de la renommée)

- | | |
|------------------|----------------|
| 1. Helena Haener | 2. Mike Haener |
| 3. Mike Penkala | 4. Mary Linn |
| 5. Len Klause | |

(J) Terre-Neuve (Temple de la renommée)

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| 1. Lillian Vatcher | 2. J. V. Rabbitts |
| 3. Nellie O'Keefe | 4. Hector Meadus |
| 5. Madge Field | 6. Alex English |
| 7. Don Dooley | 8. Jim Keary |
| 9. Jack (Gunner) Byrne | 10. Dick Murphy |
| 11. Bob Gilliam | 12. Bernice Cook |
| 13. Tom Carroll | 14. Eileen Carvan |
| 15. Frances Snow | 16. Bob Redmond |
| 17. Reginal Morgan | 18. Frank Dower |
| 19. Jack Cranshaw | 20. Andy Samuelson |
| 21. Gerry Rex | 22. Dick Nugent |
| 23. Helen Noseworthy | 24. Walter Harris |
| 25. Ruth Guzzwell | 26. Frederick Grimes |
| 27. Edward Green | 28. Mary English |
| 29. John Constantine | 30. Alf Smith |
| 31. Iris Maddigan | 32. Jim Gosse |
| 33. Duey Fitzgerald | 34. Tom Benson |
| 35. Moonie Grant Wellon | 36. Joe Wadden |
| 37. Gus Wadden | 38. Carm Vaughan |
| 39. Theresa Redmond | 40. Mary Crewe |
| 41. Fred Moore | 42. Michael Martin |
| 43. Edward Kearsey | 44. Stella Grouchey |
| 45. Maureen Roche | 46. Joseph O'Brien |
| 47. Edith Tibbets | 48. Dave Holloway Sr. |
| 49. Dick Maloney | 50. Jim Bulger |
| 51. Donna Fitzgerald | 52. Gene Noftall |
| 53. Elaine Wells | 54. Shirley Abbott |
| 55. Genny Lee | 56. Edna Joy |
| 57. Jack Walsh | 58. Martin Locke |
| 59. Annetta Power | 60. Lew Birmingham |
| 61. Jerry Williams | 62. Fred Hawco |
| 63. Leo Power | 64. Elizabeth Lane |
| 65. Ignatius Power | 66. Janice Duder |
| 67. Gordon Breen | 68. John Hogan |
| 69. Austin Rossiter | 70. Gerry Burry |
| 71. Gord Legge | 72. Vince Valvasori |
| 73. Dick Seaward | |

Article IV

4.01 Anciens présidents de l'AC5Q

- | | |
|---------------------|--------------------------------|
| 1. Dave McNutt | 1978-81 (Alberta) |
| 2. Ed Lynch | 1981-85 (Manitoba) |
| 3. Jack Hales | 1985-91 (Ontario) |
| 4. Bill Cuthbert | 1991-95 (Saskatchewan) |
| 5. John Hoffman | 1995-99 (Saskatchewan) |
| 6. Bill Cuthbert | 1999-03 (Saskatchewan) |
| 7. Terry McLeod | 2003-07 (Alberta) |
| 8. Mel Osmond | 2007-11 (Terre-Neuve/Labrador) |
| 9. Dave Post | 2011- 17 (Ontario) |
| 10. Annette Bruneau | 2017 - (Alberta) |

Article V

MANUEL DU CONSEIL DE DIRECTION

5.01 Associations provinciales agréées

PROVINCE	FORMÉE	# DE ZONES	COULEURS
Colombie-Britannique	1978	8	Noir/Blanc
Alberta	1978	5	Bleu/Noir/Argent
Saskatchewan	1978	10	Vert/Blanc
Manitoba	1978	4	Noir/Jaune
Nord de l'Ontario	1978	6	Gris/Noir
Ontario	1978	15	Noir/Rouge/Blanc
Québec	1978	6	Marine/Blanc, Argent ou Beige
Terre-Neuve	1978	10	Bourgogne/Gris
Nouveau-Brunswick	1978	2	Or et Noir
Nouvelle-Écosse	1978	3	Bleu royal avec blanc
Île-du-Prince-Édouard	1982	3	Rouge/Noir/Blanc
Territoires du Nord-Ouest	1978	2	Or/noir/Blanc

Article VI

6.01 Ville hôte, et province pour les Championnats nationaux ouvert

1979	Victoria, BC	1980	Winnipeg, MB
1981	Hamilton, ON	1982	Calgary, AB
1983	Thunder Bay, N. ON	1984	Saskatoon, SK
1985	St. John's, NF	1986	Burnaby, BC
1987	Winnipeg, MB	1988	Hull, QC
1989	Red Deer, AB	1990	Hamilton, ON
1991	Moose Jaw, SK	1992	Sudbury, N. ON
1993	Ottawa, ON	1994	Winnipeg, MB
1995	Hull, QC	1996	St. John's, NF
1997	Calgary, AB	1998	Thunder Bay, ON
1999	Régina, SK	2000	Hamilton, ON
2001	Hamilton, ON	2002	Winnipeg, MB
2003	Surrey/Langley, BC	2004	Gatineau, QC
2005	Edmonton, AB	2006	Mount Pearl, NL
2007	Sudbury/Azilda, ON	2008	Hamilton, ON
2009	Saskatoon, SK	2010	Winnipeg, MB
2011	Surrey/Langley, BC	2012	Gatineau, QC
2013	St. John's, NL	2014	Calgary, AB
2015	Oshawa, ON	2016	Regina, SK
2017	Sudbury, ON	2018	Gatineau, QC
2019	Surrey/Abbotsford, BC	2020	Gatineau, QC Annulé en raison de la COVID-19
2021	Annulé – COVID 19	2022	St. John's, NL
2023	Edmonton, AB	2024	Ottawa, ON

Article VII

7.01 (A) Gagnants provinciaux au cumulatif au Championnat national ouvert

1979 - Manitoba	1980 - Colombie-Britannique
1981 - Alberta	1982 - Colombie-Britannique
1983 - Saskatchewan	1984 - Alberta
1985 - Alberta	1986 - Ontario
1987 - Manitoba	1988 - Ontario et Colombie-Britannique
1989 - Ontario	1990 - Manitoba
1991 - Manitoba	1992 - Ontario
1993 - Manitoba	1994 - Alberta
1995 - Manitoba et Saskatchewan	1996 - Alberta
1997 - Terre-Neuve	1998 - Alberta
1999 - Ontario	2000 - Alberta
2001 - Ontario	2002 - Colombie-Britannique
2003 - Alberta	2004 - Ontario
2005 - Ontario	2006 - Québec
2007 - Manitoba	2008 - Ontario
2009 - Ontario	2010 - Alberta
2011 - Ontario	2012 - Québec
2013 - Alberta	2014 - Manitoba

2015 – Nord de l'Ontario	2016 – Ontario
2017 – Alberta	2018 – Terre-Neuve/Labrador
2019 – Alberta	2020 – ANNULÉ
2021 – ANNULÉ	2022 – Alberta
2023 – Alberta	2024 - Alberta

(B) Championnat national ouvert – Champions en simple et en équipes

	Femmes en simple	Hommes en simple	Équipe Femmes	Équipe Hommes	Équipe Mixte
1979	Edna Joy	Jim Federenko	BC	NL	N.ON
1980	Charlene MacCormack	Jim Federenko	BC	BC	MB
1981	Christine Danis	Darrell Lagler	BC	BC	N.ON
1982	Charleen Hodgins	Roger Davies	AB	SK	N.ON
1983	Marney Galawray	Tom Paterson	ON	SK	SK
1984	Bev Meyer	Red Brochu	SK	SK	ON
1985	Pamela Rioux	Nick DiVirgilio	BC	AB	AB
1986	Laura Mitchell	Blair Pizzy	ON	ON	ON
1987	Diane MacLeod	Bob Gignac	BC	MB	BC
1988	Diane Pirie	Ian Cameron	ON	BC	AB
1989	Laurie Thompson	Mike Wood	BC	ON	SK
1990	Laura Johnstone	Dave Jorgensen	MB	AB	MB
1991	Sandy Coghill	Mike Stoddart	MB	MB	BC
1992	Dawn Lane	Terry Blake	ON	AB	AB
1993	Lori Stevenson	Robert Williams	BC	AB	MB
1994	Brenda Campbell	Doug McCaw	AB	BC	MB
1995	Lori Stevenson	Terry Blake	MB	BC	SK
1996	Jennifer Marshall	Marc Madore	AB	MB	QC
1997	Jennifer Marshall	Bob Herman	MB	NF	QC
1998	Penny Noble	Andre Rochefort	MB	AB	QC
1999	Brenda Campbell	Bruce Morter	MB	NON	QC
2000	Melissa O'Brien	Gene Ziebarth	NON	AB	AB
2001	Brenda Campbell	Terry Blake	QC	AB	ON
2002	Paula Cullen	Mark Baily	MB	QC	AB
2003	Susan Russell	Drake Allin	QC	AB	AB
2004	Yvonne Walker	Jim Thorpe	QC	ON	SK
2005	Helene Godmaire	John Walsh	ON	AB	SK
2006	Natalie Trudel	Mike Squires	MB	NS	SK
2007	Connie Ward	Adam Weber	SK	SK	MB
2008	Jenn Bahlieda	Tom Paterson	SK	AB	ON
2009	Karen Armstrong	John Walsh	ON	BC	AB
2010	Dianne Violini	Gregory DeGrazia	ON	AB	NL
2011	Erica Bortolin	Lee Escott	ON	AB	QC
2012	Nathalie Parent	Shawn Haley	AB	ON	ON
2013	Sandi Dickson	Victor Fobert	BC	NL	ON
2014	Sarah Kennedy	Garry Hamm	AB	NL	MB
2015	Katie Bonnie	Greg DeGrazia	QC	BC	SK
2016	Alysa Rak	Matt Innis	ON	AB	AB
2017	Isabelle Sogne	Guillaume Charbonneau	NO	AB	MB
2018	Jennifer Baker	Adam Weber	NL	BC	SK
2019	Meagan Gallicano	Adam Weber	AB	AB	QC
2020	ÉVÉNEMENT ANNULÉ – COVID-19				
2021	ÉVÉNEMENT ANNULÉ – COVID-19				
2022	Jenna Lamoureux	Maxime Lafreniere	NL	AB	ON
2023	Renee Laframboise	Derek Home	AB	QC	SK
2024	Nicole Pretty	Jeff Watts	AB	QC	AB

Article VIII

8.01

Gagnant au cumulatif du Championnat Défi-jeunesse

1979 - Ontario	1980 - Ontario
1981 - Ontario	1982 - Alberta
1983 - Ontario	1984 - Ontario
1985 - Ontario	1986 - Ontario
1987 – Terre-neuve	1988 - Alberta
1989 - Alberta	1990 - Alberta
1991 - Ontario	1992 - Alberta
1993 - Terre-neuve	1994 - Alberta
1995 - Ontario	1996 – T.-N.. et Sask.
1997 – Terre-neuve	1998 – (modifié en tournoi national en personne en raison du

8.02

Équipes nationales gagnantes du Défi-jeunesse

1998- Alberta	1999 – Ontario
2000 – Île-du-Prince-Édouard	2001 – Saskatchewan
2002 – Île-du-Prince-Édouard	2003 – Colombie-Britannique
2004 – Ontario	2005 – Ontario
2006 – Nouvelle-Écosse	2007 - Ontario
2008 – Colombie-Britannique	2009 – Alberta
2010 – Manitoba	2011 – Manitoba
2012 – Ontario	2013 – Terre-Neuve/Labrador
2014 – Québec	2015 – Manitoba
2016 – Nord de l'Ontario	2017 – Alberta
2018 – Alberta	2019 – Colombie-Britannique
2020 – ANNULÉ – COVID-19	2021 – ANNULÉ – COVID 19
2022 – Terre-Neuve/Labrador	2023 – Manitoba
2024 – Colombie-Britannique	

8.03

Gagnants nationaux de la bourse d'étude du Défi-jeunesse

1998 – Jennifer Burgess, AB	Daniel Gingras, QC
1999 – Lisa Osmon, BC	Derek Home, AB
2000 – Kelly Trainor, PE	Patrick Bloomer, AB
2001 – Lindsay Berge, SK	Kasey Fowler, SK
2002 – Pamela Paugh, PE	Kevin Boyko, ON
2003 – Heather Owchar, SK	Martin Leblanc, QC
2004 – Sarah Umakoshi, NO	Wesley Swoluk, NO
2005 – Danielle Sabo, SK	Scott Buchanan, MB
2006 – Jamie Sweeney, NS	Scott Buchanan, MB
2007 - Pamela Paugh, PE	Levi Rosenbaum, SK
2008 – Kaitlin Menard, ON * Kelsey Belluz, NO	Jordon Schuss, BC
2009 – Krysten Cripps, ON * Halea Pederson, AB	Nick George, NS
2010 – Cassidy Buckman, BC * Jennifer Baker, AB	Dylan Descheneaux, AB
2011 – Brittany Dacosta, BC * Marjo Bouchard, QC	Brett Bartlett, NS
2012 – Marjo Bouchard, QC	Jeremy Harasymchuk, AB
2013 – Keylanne Beauchamp, QC	Ryan Larsen, SK
2014 – Mia Rochon, QC	Jesse Lyte, MB
2015 – Jennifer Devenney, MB	Jordon Schuss, BC
2016 – Dakota Heth, BC	Curtis Dunis
2017 – Mikayla Eby, BC	Adam Goose, NO
2018 – Elodie Chamberlain, QC	Bradley Tytgat-Schotte, AB
2019 – Mikayla Eby, BC	Austin Blais, SK
2020 – ÉVÉNEMENT ANNULÉ	Maxime Beauchamp-Vien, QC
2021 - ÉVÉNEMENT ANNULÉ	Tyler Tytgat – AB
2022 – Vanessa Elliot-Lynch, NL	Tyler Tytgat - AB
2023 – Mikayla Sanderson, AB	Alexis Galarneau – QC
2024 – ÉVÉNEMENT VIRTUEL - non attribuée	

* parrainé par AIL

Article IX

9.01 (A) Ville hôte et province pour le Championnat High-Low et Exécutifs de ligue

1979 - Grand Falls, NL	(High-Low seulement)
1980 - Vancouver, BC	(Exécutif de ligue seulement)
- Calgary, AB	(High-Low seulement)
1981 - Winnipeg, MB	
1982 - Yellowknife, NT	
1983 - Winnipeg, MB	1984 - Gatineau, QC
1985 - Vancouver, BC	1986 - Toronto, ON
1987 - Ottawa, ON	1988 - Ottawa, ON
1989 - Ottawa, ON	1990 - Ottawa, ON
1991 - Ottawa, ON	1992 - Ottawa, ON
1993 - Ottawa, ON	1994 - Ottawa, ON
1995 - Ottawa, ON	1996 - Ottawa, ON

1997 - Ottawa, ON	1998 - Ottawa, ON
1999 - Ottawa, ON	2000 - Ottawa, ON (Tournoi Exécutif de ligue discontinué)
2001 – Toronto, ON	2002 – Gatineau, QC
2003 – Gatineau, QC	2004 – Gatineau, QC
2005 – Gatineau, QC	2006 – Yellowknife, NT
2007 - Halifax, NS	2008 – Winnipeg, MB
2009 – (discontinué – remplacé par championnat Inter-provincial)	

(B)	Champions provinciaux au cumulatif aux championnats High-Low et Exécutifs de ligue
1985 – Nord de l'Ontario	1986 - Saskatchewan
1987 – Colombie-Britannique	1988 - Nord de l'Ontario
1989 - Ontario	1990 - Manitoba
1991 - Alberta	1992 - Québec
1993 - Manitoba	1994 - Alberta
1995 - Nord de l'Ontario	1996 - Alberta
1997 - Manitoba	1998 - Alberta
1999 - Manitoba	2000 – (Aucun cumulatif décerné – Tournoi Exécutif de ligue discontinué)

9.01 (C) Villes hôte, province et Champions du tournoi Inter-provincial

2009 – Régina, SK	Saskatchewan B
2010 – Hamilton, ON	Alberta A
2011 – Edmonton, AB	Ontario A
2012 – Thunder Bay, ON	British Columbia A
2013 – Charlottetown, PE	Québec A
2014 – Winnipeg, MB	Manitoba B
2015 – Gatineau, QC	Northern Ontario B
2016 – Hamilton, ON	Colombie-Britannique – A
2017 – Calgary, AB	Nouvelle-Écosse – B
2018 – Charlottetown, PE	Nord de l'Ontario – B
2019 – Saskatoon, SK	Alberta – A
2020 – ANNULÉ – COVID-19	
2021 – ANNULÉ – COVID-19	
2022 – Kelowna/Vernon, BC	Manitoba – A
2023 – Thunder Bay, NO	Manitoba – A
2024 – St. John's, NL	Nouvelle-Ecosse/Nouveau Brunswick – B